

Concours de vidéo Manga

Règlement

L'objectif

Réaliser un film de trois minutes maximum ayant trait au prix Mangawa ou à l'univers du Manga.

Les participants doivent interpréter le thème à leur manière et retranscrire leur vision du thème en vidéo. Les films pourront prendre la forme de témoignages, de reportages, de fictions, d'animations, etc.

Les conditions de participation

Ce concours est ouvert aux participants au prix Mangawa. Les candidats s'inscrivent au CDI ou à la bibliothèque.

Les participants peuvent concourir seuls ou en équipe. Une même personne ne peut se porter candidate à la fois seule et en équipe.

Les vidéos doivent être illustrées et sonorisées avec des éléments dont la provenance est clairement affichée (cf. fiche conseils ci-après).

Matériel autorisé et contraintes techniques

Tout matériel est autorisé, les participants ont donc la possibilité de tourner leur vidéo à l'aide de téléphones portables, caméras ou appareils photos. La vidéo ne doit pas dépasser 3 minutes (hors générique).

Ne pas oublier d'optimiser l'encodage et la compression pour faciliter la projection sur grand écran du film.

Dépôt des vidéos

Les vidéos devront être déposées sur les plateformes [Youtube](#) ou [Dailymotion](#) et le lien ainsi créé saisi sur le site internet du prix Mangawa avant le 29 février 2016 minuit.

Prix, jury et sélection

Deux prix sont attribués : Un prix niveau collège (11-14 ans) et Un prix niveau lycée (15-18 ans).

Les récompenses : diffusion de la vidéo sur le site Mangawa + bon d'achat de livres d'une valeur de 50 euros + 2 anime (série ou film d'animation asiatique) + invitation à la remise du prix Mangawa à Paris*

Un jury composé de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, de libraires et d'éditeurs élira les lauréats.

* pour le lauréat ou le représentant de l'équipe lauréate